

Allocations familiales—Loi

100 des dépenses totales du budget fédéral soit de dix à quinze millions de dollars. Par conséquent, il est très difficile de voir comment ce projet de loi pourra réellement ralentir l'inflation.

En guise de conclusion, je dirai que lorsque madame le ministre se lance à la défense de l'universalité du programme, elle oublie que Shakespeare a dit ceci: «La dame fait trop de serments, me semble-t-il». Enfin, je voudrais citer certains propos que Louise Dulude, représentante du Comité national d'action sur la situation de la femme, a tenus devant le comité. Elle a déclaré ceci:

Selon nous, ces modifications auront (ou auraient, plutôt; il faut encore espérer) trois conséquences. Elles menaceraient l'intégrité du programme des allocations familiales. Elles seraient injustes envers les parents et particulièrement envers les mères. Elles constitueraient un pas en arrière dans l'établissement d'une politique de revenu familial cohérente au Canada.

Merci, monsieur le Président.

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Cet après-midi, je voudrais me contenter de quelques observations sur toutes les accusations et contre-accusations que se lancent mutuellement les porte-parole libéraux et conservateurs relativement à leurs positions respectives sur le principe de l'universalité. A cet égard, je pense que les conservateurs se montrent encore plus hypocrites que les libéraux.

• (1620)

Pour commencer, je voudrais rappeler une question que j'ai posée au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social le 5 novembre 1979. Ce jour-là, j'ai demandé au député de Rosedale (M. Crombie) qui était alors ministre, s'il pouvait garantir à la Chambre que le principe de l'universalité des allocations familiales serait maintenu. Il m'a répondu qu'il ne pouvait me donner l'assurance que je lui demandais. Puis il a ajouté que tous les programmes sociaux surtout les programmes universels, faisaient l'objet d'un examen parce que son gouvernement était à la recherche de moyens qui permettent de dépenser plus efficacement l'argent consacré aux programmes sociaux. En agissant ainsi, le gouvernement conservateur ne faisait qu'accentuer une tendance qui, il faut le dire, s'était manifestée avant qu'il n'accède au pouvoir, et qui concernait la notion de la sélectivité des programmes sociaux de préférence à l'universalité. A ce moment-là, le ministre a soutenu, et je crois qu'il avait raison dans une certaine mesure, que son ministère...

Mme Bégin: Ce n'est pas vrai.

M. Blaikie: ... poursuivait la révision déjà commencée avant que les conservateurs ne prennent le pouvoir.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) affirme que ce n'est pas vrai. Quoi qu'il en soit, il est vrai que le parti libéral et aussi le parti conservateur étaient de plus en plus enthousiasmés à l'idée d'accroître la sélectivité des programmes sociaux au dépens de l'universalité.

Quelle que soit votre attitude au sujet du principe de l'universalité, monsieur le Président, seul le Nouveau parti démocratique a affiché une attitude à la fois cohérente et sans équivoque en défendant ce principe. On pourra toujours contester la position que nous avons adoptée à cet égard, mais il reste que nous n'avons jamais changé d'attitude quel que soit notre

interlocuteur. Nous sommes en faveur de l'universalité des programmes sociaux et nous préconisons le maintien des programmes actuels, non seulement à cause des avantages économiques dont bénéficient les intéressés—dans le cas présent ce sont les mères et les enfants—mais aussi parce que nous croyons que l'universalité doit être la règle dans le type de société et de communauté que nous souhaitons pour le Canada.

La société à laquelle nous aspirons, c'est celle qui permet aux familles et aux vieillards de vivre dignement grâce à des mesures comme les allocations familiales, les prestations de vieillesse et l'enseignement postsecondaire et les soins de santé accessibles à tous. Voilà ce que nous voulons pour nos concitoyens parce qu'ils sont justement nos concitoyens. Et tous les membres de la société y ont droit. Nous ne voulons pas que le gouvernement les aide parce qu'ils sont pauvres ni que les riches aident les gagne-petit. Une telle politique tient d'une vision trop individualiste de la société. Nous croyons que les programmes universels sont une bien meilleure façon de répartir les richesses d'une société auxquelles tous les Canadiens ont droit.

Ce n'est pas tant l'argent qu'on enlève aux familles qui nous préoccupe, mais les accrocs qu'on fait au principe de l'universalité de ces programmes qui remettent en cause du même coup toute la politique sociale du gouvernement. En outre, le public considérera alors qu'ils sont beaucoup moins bons. Les gens finiront par se rendre compte, à cause des mesures du gouvernement libéral, que ces programmes sont discrétionnaires dans l'optique de ce même gouvernement et qu'ils pourraient fort bien être sacrifiés à une mauvaise politique économique adoptée à la dernière minute. On lève ainsi le voile sur toutes sortes d'incertitudes qui ne promettent rien de bon.

A cause de ce bill sur les allocations familiales, les familles vont se demander maintenant jusqu'à quel point elles peuvent compter sur le gouvernement à l'avenir. Et on peut en dire autant de l'érosion que subit actuellement le principe de l'universalité des prestations de vieillesse à cause du programme des 6 et 5 p. 100.

A une époque où il faudrait encourager les gens à prendre une retraite anticipée pour faire place aux jeunes sur le marché du travail, on découvre que les régimes de retraite privés ne sont pas indexés et ceux qui n'ont que leurs prestations de vieillesse pour assurer leurs vieux jours vont hésiter dorénavant à quitter leur travail. On vient de supprimer la dernière mesure de protection qui leur restait contre l'inflation, l'indexation de leurs prestations de vieillesse, à cause du programme des 6 et 5 p. 100 qui est un abus de confiance de la part du gouvernement. Je pense, notamment, aux employés du CN dans ma circonscription qui vont prendre leur retraite. Ils n'ont pas de prestations de retraite indexées, même s'ils le devraient. Les prestations de vieillesse sont tout ce qui leur reste pour se protéger de l'inflation.

Je m'intéresse à tout ce débat sur le principe de l'universalité par opposition à la sélectivité de certaines mesures. J'aimerais bien que les Conservateurs s'entendent une fois pour toutes là-dessus pour le plus grand bien de notre système politique. A mon avis, ce parti s'est montré d'une inconséquence sans pareille tout au long du débat sur le programme des 6 et 5 p.